

Résumé défi « Mobilité »

Dans le cadre de la première édition du « Challenge for a Nice Life », Uber lance un défi sur le thème « mobilité et handicap » qui doit permettre de faire émerger de nouvelles solutions de mobilité dédiées à des publics à besoins spécifiques. Historiquement, la vocation d'Uber est d'utiliser la technologie pour améliorer l'accès de tous aux transports, partout dans le monde. Présent depuis 2014 sur Nice et sur la Côte d'Azur, Uber a déjà permis à plus de 700.000 personnes de s'y déplacer.

Au-delà de ce développement, la société Uber souhaite s'impliquer sur tous les enjeux de la mobilité de demain : rendre les transports plus sûrs et plus accessibles, efficaces et plus propres, lutter contre la congestion des villes en réduisant le nombre de voitures, etc. Le premier de ces enjeux est donc d'améliorer l'accessibilité de ces services de transports innovants à tous les publics, y compris aux personnes en situation de handicap.

Le constat que partage Uber avec les autres acteurs et les pouvoirs publics est le suivant : le rythme du vieillissement de la population va croissant ; des solutions de transport pour les personnes à faible mobilité existent mais présentent souvent un manque de flexibilité et/ou un coût élevé ; le développement de l'offre de services spécifiques par la collectivité nécessite un budget important et se confronte à des limites géographiques et temporelles. Fort de ce constat, la société Uber souhaite donc développer une offre complémentaire aux formes de mobilité traditionnelles.

C'est dans cette logique qu'Uber s'investit aujourd'hui dans le « Challenge for a Nice Life », en lançant un défi aux acteurs de l'écosystème, visant à co-construire une offre de formation spécifique à destination des chauffeurs pour une meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap.

Cette offre de formation novatrice, s'adressera dans un premier temps aux chauffeurs et professionnels du transport sensibles à la thématique du handicap, et devra leur apporter les connaissances et compétences nécessaires pour un meilleur accompagnement des utilisateurs. Les organismes de formation sont donc particulièrement concernés par ce défi, pour apporter leur savoir-faire en coopération avec Uber, la Ville de Nice et le réseau associatif.

Les propositions des candidats seront donc évaluées sur les critères suivants :

- L'expérience dans le domaine de la formation.
- La capacité à identifier les besoins des usagers pour co-créeer avec Uber, et en lien avec les associations d'usagers, un contenu de formation adapté et accessible au plus grand nombre.
- La capacité à former un grand nombre de chauffeurs en présentiel et en développant des modules numériques répliquables.
- Le coût des formations.

L'objectif final étant d'améliorer l'accès à la mobilité pour les personnes en situation de handicap.

Bonne chance à tous !